

la terre pour longtemps, à moins qu'une bonne culture, de bons labours faits en temps propices ne les fassent disparaître.

Ces mauvaises herbes avides d'engrais épuisent presque complètement le sol, et cela à tel point que les végétaux utiles qu'on y cultive ensuite manquent de nourriture et ne donnent que de rares et courts épis.

Les divers procédés pour arrêter la multiplication des plantes nuisibles peuvent être rangés en deux classes : les moyens préventifs et les moyens destructifs. Mieux vaut toujours prévenir que combattre ; c'est-à-dire qu'il est infiniment préférable d'empêcher la multiplication des mauvaises herbes que de travailler à leur destruction.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Les derniers jours de l'année 1873 ont été tout aussi douloureusement marqués que les premiers dans le cœur des catholiques. Voilà une année qui vient d'être lancée dans l'éternité ; mais quelle année ? Depuis le commencement jusqu'à la fin nous n'avons eu que des persécutions à enregistrer. Dans presque tous les pays de l'Europe et même en Amérique le roc de l'Eglise a été battu en brèche. Tout ce qui touchait de près ou de loin au catholicisme a été attaqué avec la plus infernale fureur. Des bas fonds de la société sont sortis des suppôts de satan qui ont sali de leur bave immonde tout ce qui est grand, juste et saint.

Pie IX, l'immortel pontife du Vatican, la plus belle figure de ce siècle, le représentant du droit sur la terre, s'est vu attaquer dans ce qu'il a de plus cher, dans ses chers enfants et dans leurs fidèles gardiens. C'est de Rome même, du siège de la catholicité que sont partis les coups les plus douloureux. C'est là que se sont organisés sur la plus grande échelle ces vols légaux qui ont dépouillé les communautés religieuses, les églises, et chassé le clergé régulier auxiliaire si précieux dans le gouvernement général de l'Eglise.

Toutes ces turpitudes ont été commises au grand jour, à la face des gouvernements catholiques qui n'ont pas même osé faire entendre aux spoliateurs la plus faible réclamation. De Rome le mouvement anti-catholique s'est propagé en Suisse, en Autriche et dans presque tous les petits états allemands.

Le chef de cette immense spoliation, car elle a un chef, c'est Bismarck qui, dans son empire prussien, se livre, avec toute l'ardeur dont il est capable, à la plus inique persécution. C'est lui qui bat la marche, qui guide les gouvernements dans le sentier des abominations. Au son de sa voix impie, tous les sicaires au service de la persécution se ruent comme une bande de loups affamés sur le corps mutilé de la Sainte Eglise de Jésus-Christ.

Voilà en quelques mots le bilan de 1873, bilan bien triste certainement ; mais qui le deviendra encore plus pendant l'année qui commence, car la persécution, enhardie par ses incroyables succès, semble vouloir pousser les choses jusqu'à la dernière limite du possible.

Nous en avons des preuves irrécusables en Italie et dans les autres pays persécuteurs. Jusqu'à présent le gouvernement piémontais s'était borné à s'emparer des biens des communautés religieuses. C'était bien une attaque infâme contre les droits de l'Eglise, mais c'était ce qu'on pourrait appeler une attaque indirecte, et quelques personnes, plus faibles que coupables, voulaient encore croire à une cer-

taine modération des spoliateurs.

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'entretenir de doute à cet égard, on jette le masque de cette modération hypocrite et les attaques sont devenues directes. Les impies ont adopté en principe la spoliation des principales basiliques de Rome. Ces basiliques formaient une partie importante des faibles revenus du Souverain Pontife. En les frappant, en se les appropriant, les autorités piémontaises s'emparent donc des pauvres ressources que le Saint-Père possédait encore.

" Les bénéfices des basiliques et des collégiales de Rome, dit une feuille catholique, servaient jusqu'ici à entretenir les membres des diverses congrégations romaines. Privés, du moins en partie, des revenus des basiliques, ces fonctionnaires indispensables de l'Eglise, nécessaires à son gouvernement général, vont retomber à la charge de Pie IX. Ce sera au denier de Saint-Pierre d'y pourvoir. Donc indirectement le gouvernement de Victor-Emmanuel prélève un impôt sur tous les catholiques du monde. Assurés que leur piété filiale n'abandonnera pas leur père dans le besoin, les voleurs piémontais arrachent une à une à Pie IX ses ressources. "

D'ailleurs, les projets de la secte révolutionnaire ne sont plus un mystère pour personne, elle veut faire table rase de tout ce qui peut ressembler à une propriété ecclésiastique quelconque. Nous en avons la triste confirmation dans le passage suivant que nous empruntons à une feuille italienne :

" Des rumeurs vagues et des bruits mystérieux répandus çà et là dans les clubs libéraux et maçonniques font allusion à une recrudescence de la persécution religieuse en Italie à la manière prussienne ; et de même qu'ici à Rome, comme l'a déclaré impudemment une feuille officieuse, on tend à *frapper à la tête et au cœur*, de même on songe à réformer la loi des garanties, à revendiquer pour la nation les musées, la bibliothèque et tous les monuments admirables de religion, d'art et de science, réunis au Vatican par la sagesse des Papes.

" C'est aux pieds du Vatican, on sait, que doit recevoir son dévouement final cette grande et lamentable comédie du siècle, dont nous avons été témoin de 1848 à 1870. "

Si cette infamie se réalise ce sera le signe précurseur de l'orage final après lequel tout sera perdu ou sauvé : perdu, si le monde insouciant laisse accomplir cette dernière iniquité ; sauvé, s'il se décide enfin à prendre la défense de la civilisation menacée.

Dans d'autres parties de l'Italie, où il n'y a plus rien à voler à l'Eglise, on pousse les populations dans le schisme, on les engage par les moyens les plus impies à se séparer complètement de la grande famille catholique, en chassant leurs véritables pasteurs et les remplaçant par des intrus élus au poste de curé par la canaille.

" Dans deux villages du Mantouan, dit un correspondant, les paroissiens soudoyés par le gouvernement ont élu eux-mêmes leur curé. Avant hier un député a adressé à ce sujet une interpellation au ministre des cultes, Vigliani, pour demander que le gouvernement pourvoie à ce que les principes de la liberté religieuse soient sauvegardés. La réponse du ministre des cultes est digne d'être connue, car elle révèle le but que poursuivent nos gouvernants, et prouve combien ils seraient heureux de trouver en Italie un terrain aussi propice qu'en Suisse pour diviser l'Eglise et se procurer un semblant de légalité dans leurs persécutions iniques. ".....

Après avoir nié que le gouvernement ait pris part à ces élections et s'être plaint que la loi des garanties ne lui permet pas de faire pour ces paroissiens tout ce qu'il voudrait,